



Damas, 1:500, 1:1000 et 1:2 000, plan cadastral, 1928-1934, 292 feuilles

Jean-Luc Arnaud

► To cite this version:

Jean-Luc Arnaud. Damas, 1:500, 1:1000 et 1:2 000, plan cadastral, 1928-1934, 292 feuilles. Site Web
Cartomed - La cartothèque méditerranéenne, 2006. halshs-04226222

HAL Id: halshs-04226222

<https://shs.hal.science/halshs-04226222>

Submitted on 3 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La cartotheque méditerranéenne

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence

Damas, 1:500, 1:1000 et 1:2 000, plan cadastral, 1928-1934, 292 feuilles

Entre 1928 et 1934, la régie du cadastre des Etats de Syrie et du Liban, placée sous la direction de l'ingénieur-topographe Camille Duraffour, dresse un cadastre de la ville de Damas. Le plan correspondant couvre 502 hectares partagés entre 38 circonscriptions foncières et 35 596 unités de propriété. Chaque circonscription est identifiée par un nom propre et un chiffre romain (de I à XXXVII), elle est découpée en sections numérotées en chiffres arabes, chaque section est représentée sur une ou plusieurs feuilles en fonction de son étendue. La plus grande part des lignes de partage entre les feuilles correspond soit à des rues soit à des canaux, elles délimitent des îlots entiers. Dans chaque section les parcelles sont numérotées de 1 à N. L'étendue des circonscriptions et des sections est très variable. Dans la zone centrale de la ville, plusieurs circonscriptions comptent une seule section représentée par une seule feuille (quelques hectares seulement) alors que les environs Nord-Est et Sud-Est de l'agglomération sont partagés entre deux circonscriptions seulement - Abou Jarasse et Chaghour el-Bassatine - qui occupent plus de 150 hectares chacune. Dans les zones urbanisées et là où le découpage de la propriété foncière est dense, les feuilles sont à l'échelle 1:500 (on en compte 292), dans les environs moins denses, elles sont au 1:1 000 (67 feuilles), voire au 1:2 000 (8 feuilles). Leur orientation est ajustée au périmètre représenté.

Chaque feuille, d'un format utile de 70 par 100 cm, porte le titre *Ville de Damas* suivi du numéro de la circonscription (en chiffres romains), de son nom en caractères latins, du numéro de la section (en chiffres arabes) et, si la section est couverte par plusieurs feuilles, du numéro de feuille en chiffres arabes.

Ce plan n'est pas imprimé, il est diffusé sous la forme de tirages « ozalid - bleus » effectués à partir de matrices tracées sur papier calque. Il indique de très nombreux détails : les limites des propriétés, en distinguant plusieurs catégories en fonction de la mitoyenneté des murs de séparation, et les numéros de renvoi à la matrice cadastrale tout d'abord, l'emprise des constructions, les périmètres des cours des maisons, les escaliers, les bassins et les arbres qui les occupent, les passages couverts, les noms des voies de circulation, les moindres détails du réseau hydrographique (en particulier lorsque les canaux sont partiellement couverts), de très nombreux points de nivellement... Si ces informations ne sont pas nécessaires à un plan cadastral, elles confèrent à celui de Damas une qualité exceptionnelle qui en fait un outil de référence.

Les feuilles comportent également des informations relatives au réseau de triangulation et un quadrillage correspondant à des mailles de 50 m. de côté. Suivant cette grille, Damas est située en coordonnées négatives, à environ 264 km à l'ouest et 73 km au sud du point d'origine (situé à une cinquantaine de km à l'est de Palmyre).

Au milieu des années 1930, ce document a donné lieu à la réalisation de plans à plus petite échelle : un plan au 1:2 000 en 12 feuilles pour servir de base aux travaux d'aménagements de la ville et un plan au 1:5 000 en 4 feuilles pour étudier ses extensions

[CONSULTER.](#)

Noms et numéros des circonscriptions

Ordre alphabétique

Abou Jarasse	III	Jadet el-Kanaouat	XXIV
Amara Aksab Kassaa	XV	Jadet el-Salhié	IV
Amaret el-Barranié	XIX	Joura	XIV
Amaret el-Jouanié	XVIII	Kaaa	XXXVIII
Bab el-Barid	XVI	Kabre Atke	XXVII
Bab el-Jabié	XXV	Kanaouat Bassatine	XXIX
Bab el-Mousalla	XXXI	Kharab	XII
Bab el-Salam	XVII	Maedanet el-Chahem	XIII
Bab el-Srijé	XXVI	Masjed el-Akasb	XX
Bab Touma	X	Midan Soultani	XXXVI
Bahsa Sandjakdar	VIII	Mohagerine	V
Berket el-Khattab	XXVIII	Mousli	XXXIII
Chaghour el-Barranié	XXII	Okeibé	VII
Chaghour el-Bassatine	XXIII	Saha	XXXVII
Chaghour el-Jouanié	XXI	Soueika	XXX
El-Akrad	I	Souk el-Midan	XXXIV
El-Yahoud	XI	Souk Sarouja	VI
Haklé	XXXV	Tayamne	XXXII
Jadet el-Kaimarié	IX	Tcharkassiyé	II

Ordre numérique

I	El-Akrad	XX	Masjed el-Akasb
II	Tcharkassiyé	XXI	Chaghour el-Jouanié
III	Abou Jarasse	XXII	Chaghour el-Barranié
IV	Jadet el-Salhié	XXIII	Chaghour el-Bassatine
V	Mohagerine	XXIV	Jadet el-Kanaouat
VI	Souk Sarouja	XXV	Bab el-Jabié
VII	Okeibé	XXVI	Bab el-Srijé
VIII	Bahsa Sandjakdar	XXVII	Kabre Atke
IX	Jadet el-Kaimarié	XXVIII	Berket el-Khattab
X	Bab Touma	XXIX	Kanaouat Bassatine
XI	El-Yahoud	XXX	Soueika
XII	Kharab	XXXI	Bab el-Mousalla
XIII	Maedanet el-Chahem	XXXII	Tayamne
XIV	Joura	XXXIII	Mousli
XV	Amara Aksab Kassaa	XXXIV	Souk el-Midan
XVI	Bab el-Barid	XXXV	Haklé
XVII	Bab el-Salam	XXXVI	Midan Soultani
XVIII	Amaret el-Jouanié	XXXVII	Saha
XIX	Amaret el-Barranié	XXXVIII	Kaaa

Damas, 1:500, 1:1 000 et 1:2 000, plan cadastral,
1928-1934, 292 feuilles







